

A tous les étages, le SPF Finances Belgique à la traîne ...

On trouvera ici quelques-unes des conclusions tirées par le syndicat belge UNSP (Union nationale des services publics) du rapport « **Tax Administration 2019** » de l'OCDE¹ :

- **Un taux de remplacement de personnel inférieur à la moyenne (européenne) ! En 2017,**

Belgique : 72%

Zone euro : 89%

Le SPF Finances compte toujours moins d'agents à qui on demande d'effectuer toujours plus de tâches pour compenser ce manque de personnel.

- Les contrôleurs belges doivent en moyenne **faire plus de dossiers ... deux à trois fois plus que leurs collègues de la zone euro. Pour vérifications approfondies,**

Belgique : 17 dossiers par contrôleur

Zone euro : 8,5 dossiers

Les seuls pays où le nombre moyen d'audits par agents est supérieur, sont l'Italie et l'Estonie. En comparaison, ce nombre s'élève à 1,5 aux Pays-Bas et à 3,3 en France.

- **Les grandes entreprises sont moins contrôlées en Belgique** que dans le reste de l'Europe :

Belgique : 44 grandes entreprises par effectif temps plein (ETP)

Moyenne européenne : 26

Les Pays-Bas (plaque tournante du transit de flux financiers de sociétés vers les paradis fiscaux !) se distinguent avec 6 grandes entreprises par effectif temps plein (ETP).

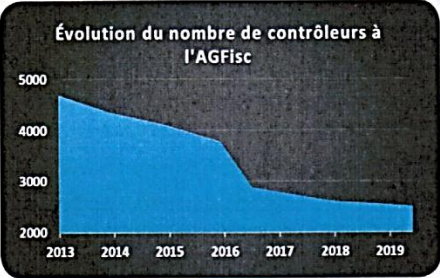
- **Le nombre d'agents contrôleurs (AGFisc) a diminué de près de moitié depuis 2013**

10 Dossier : Europe – Rapport Tax Administration 2019 U.F. INFOS NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019

LE MINISTRE A MENTI :
le nombre d'agents contrôleurs a fortement diminué !

Il est intéressant d'inclure dans cette analyse deux réponses du ministre des Finances à des questions parlementaires de 2015 et de 2019 du député Marco Van Hees (PTB).

Ces réponses ont permis le constat suivant : entre le 1^{er} janvier 2013 et le 30 juin 2019, le nombre d'agents affectés au contrôle à l'AGFisc a diminué de 47 %, pour passer de 4 722 à 2 501 contrôleurs !



À l'AGFisc, 47 % de contrôleurs en moins depuis 2013 !

En 2016, le ministre Van Overtveldt avait promis le remplacement 1 pour 1 pour les fonctions de contrôle.

Une proportion toujours moindre d'agents affectés au contrôle

Dans le même temps, le personnel total de l'AGFisc a diminué de 18 %, soit une réduction moindre par rapport à la baisse d'agents contrôleurs.

Fin 2012, 49 % du personnel de l'AGFisc était affecté au contrôle. Fin 2017, ce chiffre tombe à 32 %.

Cela pose question quand on constate, dans le rapport *Tax Administration 2019*, que 12 % du personnel du SPF Finances sont affectés au siège central, contre 2,8 % en France et 1,1 % aux Pays-Bas.

¹ Bulletin U.F. Infos n° 18 – Novembre/Décembre 2019, pp.8-12

- **Les contrôles (sur le terrain hors bureaux et non automatisés) en Belgique sont productifs, mais en forte régression avec une augmentation de l'administration centrale où la priorité n'est pas au contrôle.**

Belgique : 68% des contrôles donnent lieu à des redressements - Zone euro : 62% - Pays-Bas : 36%



Le SPF Finances est victime d'un déficit majeur en matière de budget et d'investissements

Insuffisance d'investissements informatiques

Selon le monde politique, l'informatique serait la solution, et elle compenserait les diminutions successives du personnel.

Nous le savons tous : c'est loin d'être le cas ! Pire, ces dernières années, l'informatique a bien souvent été un frein, tant les « pannes » et autres ralentissements se sont multipliés.

En témoignent également les résultats de l'enquête *Le grand baromètre des Finances* réalisée par l'UNSP, où vous affirmiez perdre en moyenne 20,1 jours par an en raison des soucis informatiques, des défauts des applications et du réseau du SPF Finances. L'informatisation a ses limites, et plus encore lorsqu'on mise tout sur elle sans y affecter les moyens suffisants.

En effet, dans le rapport de l'OCDE, si on compare la part du budget total consacrée à l'ICT entre les différents pays de la zone euro, on se rend compte que la Belgique porte à nouveau un bonnet d'âne. On investit peu en ICT, beaucoup trop peu !

La part du budget total allouée à l'ICT est de 4,9 % en Belgique, contre 9 % en moyenne dans la zone euro.

Cette part est de 6,2 % en Allemagne et de... 17,7 % aux Pays-Bas.

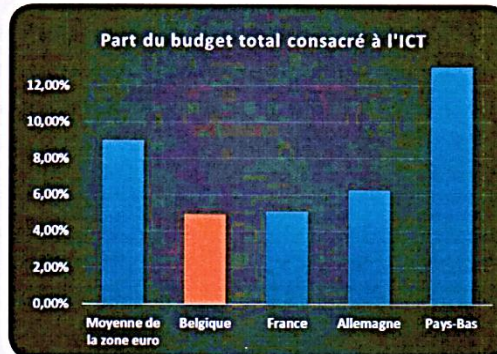
Ce déficit d'investissement dans l'ICT en Belgique se confirme en croisant d'autres données.

Le budget alloué à l'ICT par ETP dans la zone euro est en moyenne de 5 860 € par agent.

En Belgique, il est de 3 360 €, contre 3 692 € en France, 4 690 € en Allemagne et 16 376 € aux Pays-Bas.

La portion moyenne du personnel affectée à l'ICT est de 4,3 % dans la zone euro. En Belgique, elle n'est que de 2 %. La France compte 5,1 % de son personnel affectés à l'ICT, les Pays-Bas 11,8 %, le Luxembourg 5,6 %.

Par rapport à ses voisins, la Belgique est le parent pauvre en termes d'ICT.



En proportion, on investit plus de trois fois plus en ICT aux Pays-Bas qu'en Belgique !

Insuffisance d'investissements en formation

Vous êtes nombreux à vous plaindre d'un manque (ou même d'une absence) de formations.

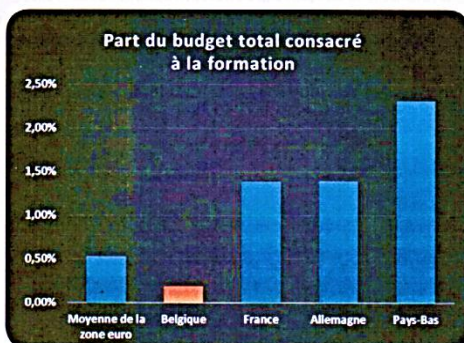
Voyons, selon le rapport OCDE, quelle est la part du budget total consacrée par chaque pays pour la formation des agents des administrations fiscales.

Cette part dédiée à la formation est de 0,2 % en Belgique, contre 0,5 % en moyenne en zone euro, 1,4 % en France et en Allemagne, 2,3 % aux Pays-Bas.

Comme pour l'ICT, on note un déficit d'investissement dans la formation des agents du SPF Finances.

Le budget alloué à la formation est en moyenne de 360 € par agent (ETP) dans la zone euro.

En Belgique, il tombe à 130 €, contre 1 010 € en France, 1 050 € en Allemagne et 2 140 € aux Pays-Bas.



Ces pays ont, semble-t-il, compris l'importance de la formation des agents...

En fait, on investit 16 fois moins pour la formation des agents en Belgique qu'aux Pays-Bas !

Et cela, alors que la législation fiscale belge est particulièrement compliquée, pour ne pas dire tordue...



Quelques conclusions sur le contrôle fiscal en Belgique²

*« On se rend compte au fil des années que l'on est
Toujours moins nombreux. Il y a de moins en moins de contrôleurs
Et de moins en moins de dossiers contrôlés. Des conditions toujours
plus difficiles, une charge de travail qui explose, des burn-out, des incapacités. »*

Témoignage d'un employé du SPF Finances pour un reportage de la RTBF en avril 2019

La perception de l'impôt est une compétence du SPF Finances. Avec près de 20.000 fonctionnaires, il s'agit de la plus grande administration fédérale du pays. Une administration nombreuse certes, mais dont les recettes dépassent largement les coûts. **Un fonctionnaire des Finances rapporte au trésor public entre deux à trois fois son salaire.** Malgré cela, sur 10 ans, pour une diminution générale des effectifs de l'ensemble des administrations de 13%, c'est aux Finances en Belgique que l'on compte le plus de pertes : près d'un tiers des postes ont été supprimés, soit 29,4%. Plus important : **le nombre d'agents affectés au contrôle fiscal a été réduit de moitié** passant de 5.235 équivalents temps-plein en 2012 à 2.715 en 2017. **Moins d'agents donc moins de contrôles : ceux-ci ont baissé d'environ 65% en cinq ans.** D'après l'UNSP, cette baisse des contrôles aurait provoqué une perte d'environ **900 millions d'euros** par an en recettes fiscales.

Selon Eric Brisbois, responsable de la communication de l'UNSP Finances, cette baisse du contrôle « provoque un **sentiment d'impunité** ». « C'est un peu comme sur l'autoroute, si vous enlevez les radars, je ne dis pas que tout le monde va rouler à 180 km/h, mais il est très probable que le nombre d'accidents augmente. Eh bien c'est pareil pour la fraude fiscale, **moins de contrôles, plus de fraude**. Le but n'est pas non plus d'avoir un Etat policier mais il faut savoir que la fraude se répercute sur l'ensemble des contribuables ».

Sanctions : entre impuissance et compromis.

En matière de recouvrement et de sanctions, pour l'impôt des personnes physiques, un tiers des amendes et un quart des accroissements ne sont pas perçus ; au niveau de l'impôt des sociétés, le recouvrement est encore plus problématique : 69% des accroissements et 40% des amendes restent impayés. Ces chiffres viennent du dernier rapport de la Cour des Comptes³ qui insiste sur la nécessité de développer un instrument de suivi des sanctions infligées et qui constate qu'à ce jour, rien n'a encore été mis en place en ce sens.

La fraude organisée et l'ISI (Inspection spéciale des Impôts).

Dans une enquête de l'UNSP de janvier 2014 (6.000 réponses d'agents), 55% des sondés estimaient que la lutte contre la fraude fiscale est en dégradation. « La lutte (réelle) contre la fraude fiscale au plus bas depuis 2014 », titrait La Libre Belgique, le 3 avril 2019. Des calculs demandés par le député SPA Peter Van Velthoven remettaient en cause le bilan du ministre Johan Van Overtveldt. Si les montants redressés étaient effectivement plus élevés, les sommes recouvrées n'ont fait que diminuer depuis 2014. « Nous essayons toujours de privilégier la voie administrative aux poursuites pénales et judiciaires. Cela permet au moins de récupérer une partie de l'argent »⁴. Ceci témoignerait du primat de la logique budgétaire sur celui de la justice fiscale ... !? Très néolibéral ...

² Pour tout ce § sur le contrôle fiscal en Belgique, voir aussi <https://journalisme.ulb.ac.be/projets/lafuite/>

³ <https://www.ccrek.be/FR/Publications>

⁴ Yannic Hulot – conseiller général à l'Inspection Spéciale des Impôts (ISI)